



Le site Natura 2000

« Réseau de zones humides,
pelouses, boisements et falaises de
l'Avant pays savoyard »

Bilan de l'animation 2012 -2024

FR 8201770 (ZSC) et FR 8212003 (ZPS)



LE SITE NATURA 2000 DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Le réseau européen Natura 2000 vise la préservation des espèces et des habitats naturels menacés à l'échelle européenne. Une partie significative du patrimoine naturel du territoire relève de ces enjeux avec **15 habitats** d'intérêts communautaire et plus de **60 espèces animales et végétales** à enjeux.

Il se présente comme **un confetti** de **17 sous sites** pour une superficie totale de **3100 ha**

- **31 communes** concernées
- **15 types d'habitats naturels**
- **20 espèces** de faune et flore sauvages
- **14 espèces d'oiseaux** d'intérêt européen

Le document d'objectifs (DOCOB) fixant les **mesures de conservation et de gestion** a été validé en février 2006 pour la faune, la flore sauvage et les habitats. Il a été complété en 2014 pour la zone de protection spéciale pour les oiseaux.

Au cœur de l'action, les **activités humaines** constituent les outils de gestion et de sauve-

garde du patrimoine naturel par le biais d'**activités agricoles, forestières, touristiques** adaptées.

Au-delà de la biodiversité, le site révèle un enjeu de conservation d'aménités paysagères, comme **espaces privilégiés** pour les activités de détente et de loisirs.

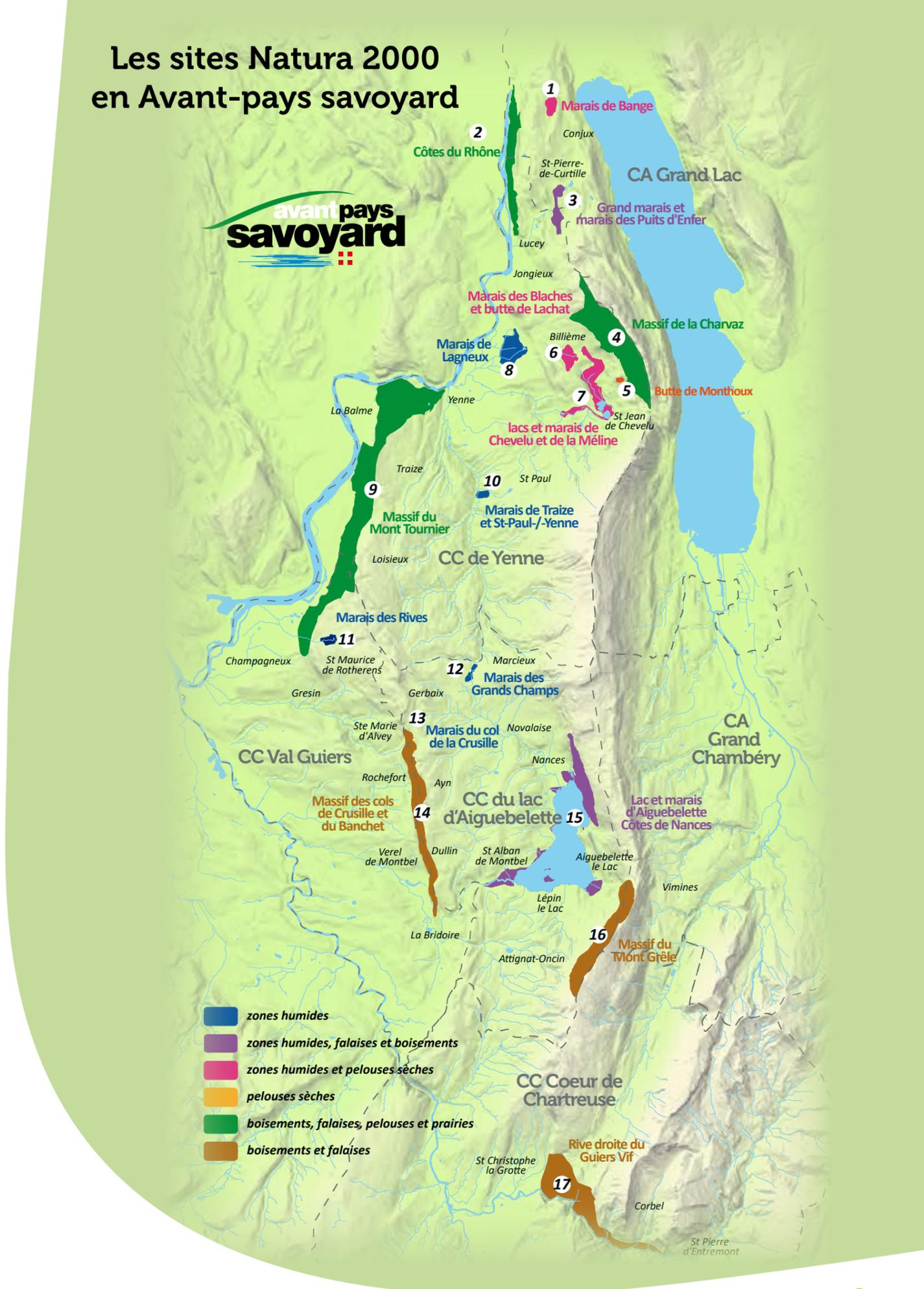
...Natura 2000 est essentiellement un outil de concertation...

Depuis 2012, de nombreux plans de gestion ont été révisés au sein du site (marais, forêts communales, pelouses sèches). La révision du document d'objectif va ainsi s'imposer pour les années à venir.

Les 17 sous-sites

Zones humides - Superficie - Commune(s) concernée(s)			
1	Marais de Bange	21 ha	Conjux
3	Grand marais et marais des Puits d'Enfer	45 ha	Lucey, St-Pierre-de-Curtille
6	Marais de Billième	32 ha	Billième
7	Lacs et marais de St-Jean-de-Chevelu, cours et marais de la Méline	118 ha	Billième, St-Jean-de-Chevelu, St-Paul-sur-Yenne
10	Marais de Traize et St-Paul-sur-Yenne	10 ha	St-Paul-sur-Yenne, Traize
8	Marais de Lagneux	78 ha	Yenne
12	Marais des Grands champs	75 ha	Gerbaix, Marcieux
11	Marais des Rives	15 ha	St-Genix-les-Villages
13	Marais du col de la Crusille	12 ha	Novalaise
15	Lac et Marais du lac d'Aiguebelette, Côtes de Nances	738 ha	Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-lac, Nances, Novalaise, St-Alban-de-Montbel
Pelouses sèches, boisements et falaises			
2	Les Côtes du Rhône	134 ha	Chanaz, Lucey
4	Massif de la Charvaz	375 ha	Billième, Jongieux, La-Chapelle-du-Mont-du-Chat, St-Jean-de-Chevelu
5	Butte de Monthoux	4 ha	St-Jean-de-Chevelu
9	Massif du Mont Tournier	793 ha	Champagneux, La Balme, Loisieux, St-Genix-les-Villages, Traize, Yenne
14	Massif du col de la Crusille au col de Banchet	211 ha	Ayn, Dullin, La Broidoire, Rochefort, Ste-Marie d'Alvey, Verel-de-Montbel
16	Massif du Mont Grêle	212 ha	Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin, Nances, Novalaise, Vimines
17	Rive droite du Guiers Vif	313 ha	Corbel, St-Christophe-la-Grotte, St-Pierre d'Entremont

Les sites Natura 2000 en Avant-pays savoyard



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Composé de représentants des communes, associations (chasse, pêche, nature), acteurs locaux, institutionnels, le Copil fait un bilan des actions réalisées et oriente les actions d'animation et de gestion du site. 8 comités de pilotage se sont déroulés sur la période 2012 /2025.

- 2012 - Avant Pays Savoyard - Belmont
- 2013 - Base d'aviron du lac d'Aiguebelette
- 2014 - Avant Pays Savoyard - Belmont-Tramonet
- 2016 - St-Jean-de-Chevelu
- 2018 - Novalaise
- 2021 - St-Maurice-de-Rotherens
- 2024 - Yenne
- 2025 - Billième



Visite du Copil au marais des Rives (Saint-Maurice-de-Rotherens)

LA CHARTE NATURA 2000

La charte est l'un des outils d'un site Natura 2000. 4 plaquettes «grand public» ont été éditées par type de milieu naturel. (1000 exemplaires de chaque). Ces chartes fixent une liste d'**engagements** et de **recommandations** pour une meilleure gestion des habitats. Un document à destination des propriétaires publics et privés... La diffusion de cette charte reste à renforcer auprès des propriétaires, riverains.



LE CEN SAVOIE, acteur principal et gestionnaire de 13 sites

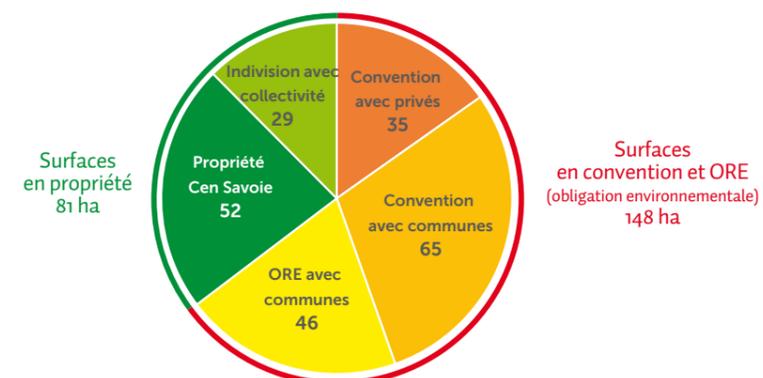
- 9 sites historiques
- Marais de Bange (Conjux)
 - Marais des Puits d'Enfer et le Grand Marais
 - Marais de Billième
 - Lacs et marais de Chevelu et la Méline
 - Marais des Rives (St-Maurice-de-Rotherens)
 - Marais autour du lac d'Aiguebelette (Grande île, marais de la gare, marais de Lépin...)
 - Pelouses sèches du Molairon à Billième
 - Pelouses sèches des Altesses et Patavine à Lucey
 - Pelouses sèches des Côtes Vieilles à Yenne
- et 4 nouveaux sites
- Marais du col de la Crusille (Novalaise/Gerbaix)
 - Marais Cottin (Traize et St-Paul)
 - Marais des Grands Champs (Gerbaix / Marcieux)
 - Marais de Lagneux (Yenne)

→ intervient sur la base de la maîtrise foncière

Le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie mène des campagnes d'animations foncières visant la maîtrise foncière de parcelles à enjeu, en propriété propre, en co-propriété avec les communes ou en propriété communale selon les volontés locales.

L'animation foncière peut aboutir à la convention de gestion ou à l'acquisition de parcelles. La mise en place de Mesures Agro Environnementales sur le territoire se heurte à des superficies contractualisables trop faibles au regard des contraintes administratives.

Type de maîtrise foncière

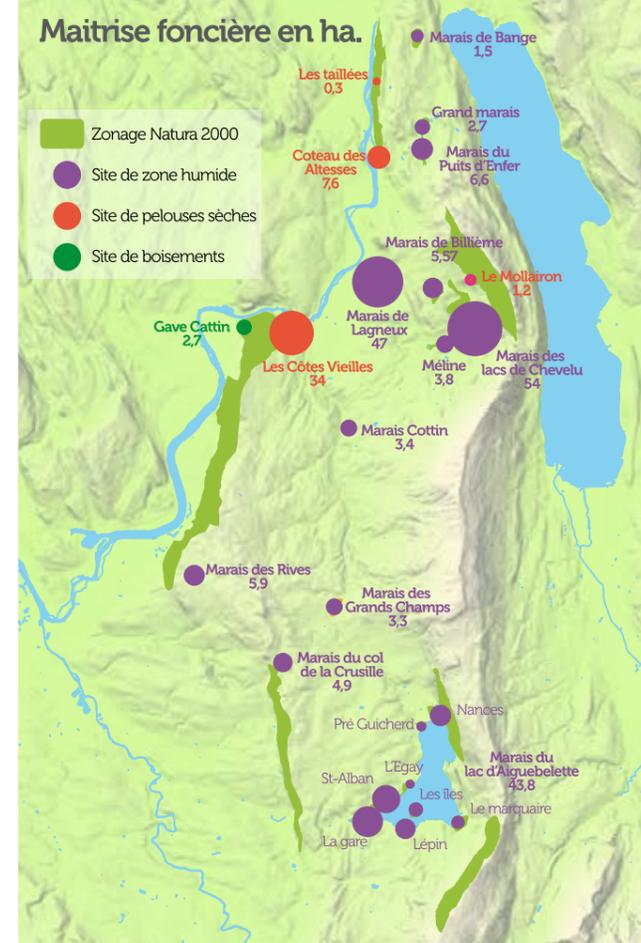


Le Cen Savoie fonde son action sur :

- 1 - l'intérêt écologique d'un terrain et la mise en œuvre d'actions pour maintenir ou améliorer sa biodiversité.
- 2 - l'intérêt des acteurs, usagers et propriétaires à préserver un terrain, à travers l'information, l'animation et la concertation.

Beaucoup d'espaces naturels de l'Avant-pays sont des sites «pionniers» pour le Cen Savoie. Des liens privilégiés de coopération ont été développés avec les communes.

→ Le foncier des espaces naturels gérés par le Cen Savoie



→ **intervient via
la réalisation de
plans de gestion**

Chaque site fait l'objet d'un plan de gestion à part entière sur des surfaces parfois plus importantes que le strict zonage Natura 2000.



Essai de pâturage sur le coteau des Altesses à Lucey



→ **intervient par des opérations
d'entretien des milieux**

- > *Débroussaillage manuel*
- > *Fauche ou broyage mécanique*
- > *Pâturage*

Une partie des interventions (temps de travail en régie Cen) a été soutenue par Natura 2000 mais ces opérations souffrent aujourd'hui d'un manque de financement. Les travaux proprement dits sont en grande partie réalisés hors financement Natura 2000.

La gestion réalisée avec les agriculteurs et les particuliers fait l'objet de conventionnements sans contrat, ni charte.



Les techniques d'entretien évoluent avec la connaissance des sites et de leur fonctionnement. Par exemple, sur le site de pelouses sèches du Rocher à Billième > changement de la gestion de la fauche vers un pâturage.



→ **intervient par des travaux de restauration**

- > **2014** : réouverture du **marais des Marquaires** à Aiguebelette-le-lac (Contrat Natura 2000)
- Le site est aujourd'hui revenu à un stade de fermeture plus avancé qu'en 2014 faute de solution d'entretien sur cette parcelle privée.

- > **2016** : Restauration du **marais de Lépin-le-lac**



- > **2017** - Réhydratation du **marais des Rives** (suppression de drains).
- > augmentation très significative de la richesse floristique du marais.

-
- Créations de mares**
- Marais des Rives,
- Marais des Grands champs,
- Marais de Lépin
- Marais du Gua



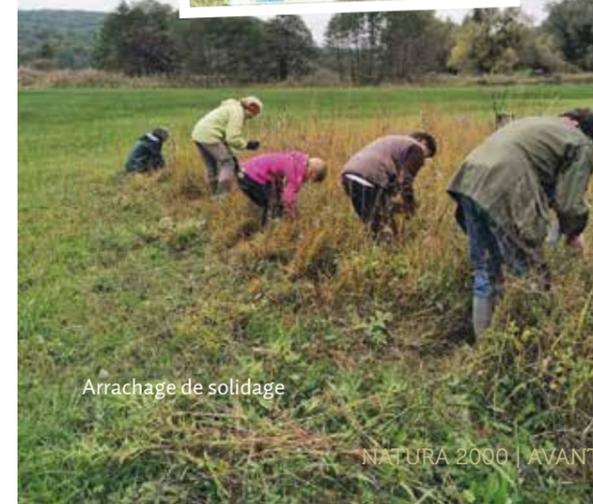
Création de mare au marais des Grands champs (Gerbaix)



→ **et des chantiers bénévoles**

Quelques exemples :

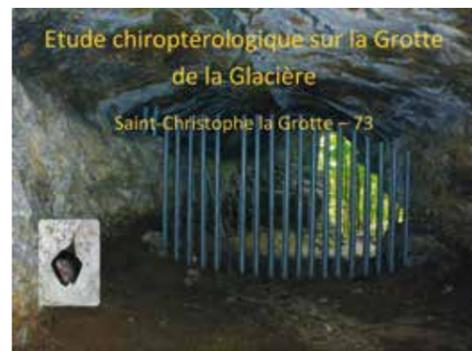
- > Marais du Guiguet à St-Alban-de-Montbel
- > **2018** - débroussaillage des pelouses sèches des Côtes Vieilles à Yenne (chantier étudiants)
- > **2020** - arrachage du solidage sur les marais de Chevelu.
- > **2021** - suppression de 40 points de pêche sauvages sur les lacs de Chevelu. AAPPMA - Commune - CenSavoie
- > **2021** - Marais du Gua



Arrachage de solidage



Évacuation des points de pêche sauvages aux lacs de Chevelu.



INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

De nombreux inventaires ont été réalisés en lien avec des enjeux locaux de connaissance et de préservation des habitats ou espèces.

Ils permettent d'améliorer les connaissances sur le site, de préciser l'état des lieux et d'affiner les actions de gestion.

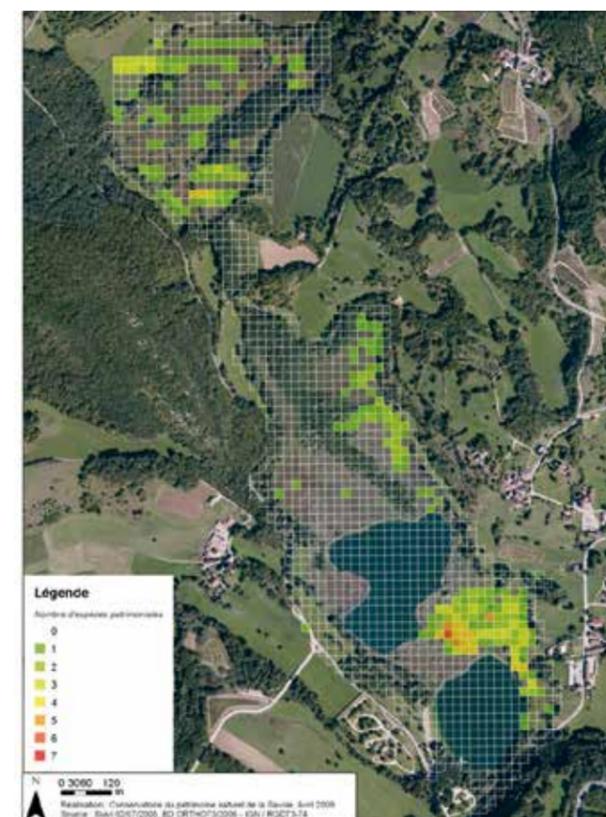
	Sous site	Lieu	Année	Prestataire/ partenaire
Inventaire chiroptérologique sur la grotte de la Glacière	17 - Rive droite du Guiers Vif	Saint-Christophe- La-Grotte	2012	Olivier Sousbie
Inventaire avifaune > Docob ZPS	Tous les sites		2013/2014	LPO Savoie
Inventaires circaete et alouette Lulu	Tous les sites		2017	LPO Savoie
Etude des milieux rocheux et forêts de pente des Côtes de Nances	15 - Lac et marais d'Aiguebelette	Nances	2018	RUPEA
Inventaire écrevisses bassin versant des lacs de Chevelu	07 - Lacs et marais de Chevelu / Méline	Saint-Jean-de- Chevelu	2019	CRISE
Inventaire chiroptère RNR du lac d'Aiguebelette	15 - Lac et marais d'Aiguebelette	Lac d'Aiguebelette	2019	ONF
Etudes des écrevisses exotiques de la RNR du lac d'Aiguebelette	15 - Lac et marais d'Aiguebelette	Lac d'Aiguebelette	2019	Yann Carron (stagiaire)
Evaluation methodo pelouses sèches Côtes Vieilles	09 - Massif du Mont Tournier	Yenne	2022/2027	CBNA / Cen Savoie
Etudes des araignées de la RNR du lac d'Aiguebelette	15 - Lac et marais d'Aiguebelette	Lac d'Aiguebelette	2021	ASFRA
Inventaire chiroptère Grottes de St-Christophe	17 - Rive droite du Guiers Vif	Saint-Christophe- la-Grotte	2022	Céline Le Barz
Etudes des coléoptères de la RNR du lac d'Aiguebelette	15 - Lac et marais d'Aiguebelette	Lac d'Aiguebelette	2022	Benoit Dodelin
Diagnostic faune site d'escalade de la Balme	09 - Massif du Mont Tournier	La Balme	2023	LPO Savoie

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Le suivi de l'évolution des espèces et des habitats emblématiques du site permettent de définir, d'évaluer et de réorienter les actions de gestion.

Pour les espèces et habitats (hors oiseaux), ces suivis sont en grande partie réalisés par le Cen Savoie et plus ponctuellement par d'autres partenaires : Patrimoine Sauvage, LPO, Groupe chiroptères Rhône-Alpes, ONF, RNR du lac d'Aiguebelette. Le nombre important d'enjeux, mis en perspective du budget disponible, impose de faire des choix pour un suivi régulier. Cette sélection est orientée par :

- La responsabilité particulière du site Natura 2000 à l'égard de certain(e)s espèces /habitats ;
- L'évolution défavorable des populations de certaines espèces conduisant à se questionner sur les facteurs responsables et sur les modalités de gestion les plus favorables à leur conservation ;
- Les usages ou projets affectant ou pouvant affecter des habitats ou des espèces et nécessitant une implication scientifique plus approfondie.



Les suivis sont également menés hors du cadre de financement Natura 2000, mais ils contribuent à améliorer la connaissance de l'état de conservation des espèces.

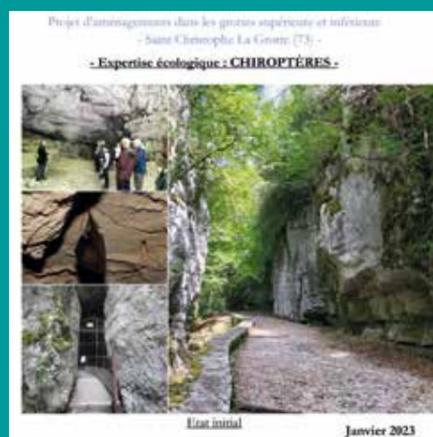
> Cartographie des habitats du lac d'Aiguebelette réactualisée en 2012.

A partir de 2022, après 10 ans de suivis sur des espèces ciblées (page suivante), une diversification des espèces suivies a été souhaitée afin de répondre à de nouvelles problématiques de gestion et/ou de conservation.

Suivi des espèces patrimoniales par carroyage. Exemple du site des lacs de Chevelu.

QUELQUES CONSTATS OU DÉCOUVERTES :

- La fermeture de la grotte de la Glacière a permis de créer un lieu de quiétude pour les chauves-souris.
- Confirmation du site global comme remarquable pour la conservation des chiroptères.
- Présence de 2 nouvelles espèces de chiroptères : le Murin de Bechstein et la Pipistrelle pygmée.
- Régression importante de la population d'écrevisses à pattes blanches sur le bassin versant des lacs de Chevelu et de la Méline.

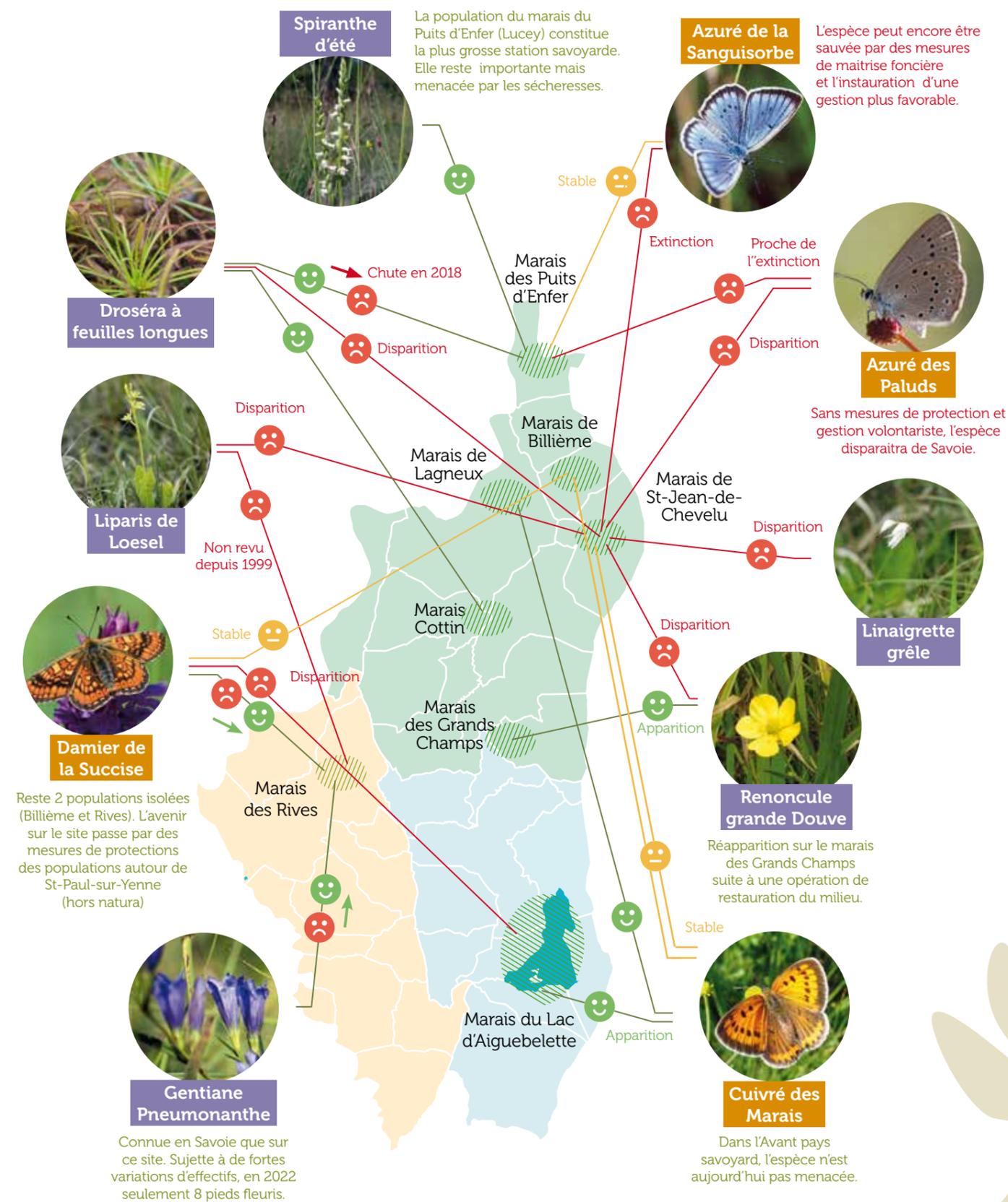


En 2017 et 2018, une analyse de l'impact de la **pyrale du Buis** sur les sites de pelouses sèches a été effectuée par le Cen :

- > 100 % des buis sont atteints
- > Après la disparition des feuilles, les chenilles s'attaquent à l'écorce puis consomment d'autres espèces végétales.
- > ces autres espèces ne sont pas défoliées et la chenille ne parait pas pouvoir survivre sur d'autres plantes hôtes. L'éclaircissement des sous-bois induite permet globalement l'amélioration de la biodiversité!



LES ESPÈCES RÉGULIÈREMENT SUIVIES DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE



ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES

AMPHIBIENS Des espèces proches de l'extinction



Le **pélodyte ponctué** est un « petit » crapaud. Encore présent sur le marais de Bange mais pas réentendu depuis plusieurs années sur le marais de Lagneux.



Le **sonneur à ventre jaune** n'est plus présent sur le site mais sa présence reste attestée sur le territoire.

ODONATES

Sur les **marais de Bange, des Rives et Grands Champs**, un suivi depuis plus d'une décennie.

Aucun de ces 3 sites ne présente de peuplement d'odonates considéré comme « intègre ». Ce résultat traduit l'état dans lequel se situe ce groupe, y compris sur des sites naturels parmi les plus préservés. La situation a atteint un stade extrême pour le **site de Bange** où aucun individu n'a été observé en 3 passages en raison de la disparition des milieux aquatiques par l'effet combiné de l'atterrissement et du déficit hydrique.

On remarque toutefois une augmentation significative de l'indice sur le **site des Rives** suite à la création de mares ayant également permis le retour de plusieurs espèces. Pour le **site des Grands Champs**, la colonisation de la mare récemment créée devrait permettre une augmentation de la richesse spécifique dans les années à venir.



CHAUVES-SOURIS

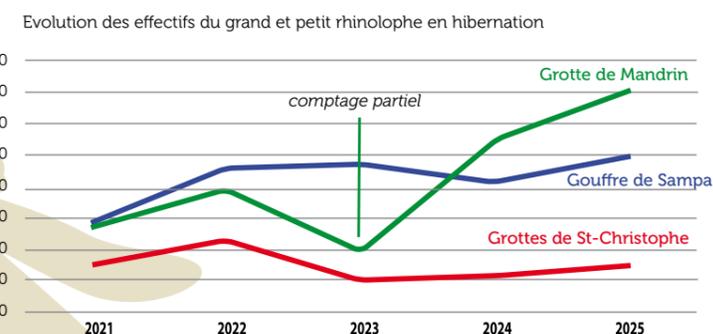
Avec plus de 22 espèces

L'Avant-pays savoyard est le territoire de Savoie doté de la plus forte diversité de chauves-souris. Trois sites souterrains hébergent des effectifs importants pendant l'hiver : la **grotte de Mandrin** (Verel-de-Montbel), le **gouffre de Sampa** (Nances) et le réseau de **grottes du défilé de la voie sarde** (Saint-Christophe). Ce suivi est mené tous les ans par le Groupe chiroptères Rhône-Alpes dans le cadre du suivi national des sites d'hibernation.



Le réseau de cavités du **site touristique de St-Christophe** présente un volume d'accueil important. Il n'héberge cependant que des populations relictuelles. La seule cavité fermée au public depuis 2008 (glacière), attire malgré son très petit volume, près de 50 % des effectifs hivernaux. Les dérangements humains divers semblent inhiber la possibilité pour les chauves-souris d'en utiliser les volumes.

En 2024, à l'occasion de la réfection de son éclairage, le site a adapté ses équipements et modalités d'éclairage pour mieux respecter la sensibilité très élevée de ces animaux nocturnes. Une clarification des types d'activités et animations touristiques incompatibles avec la conservation des chauves-souris, a également été réalisée. Effets à suivre ces prochaines années...



SUIVI ET ANIMATION POUR LES OISEAUX

Le site a été inscrit pour la préservation des oiseaux en 2015 suite à la réalisation d'un inventaire Avifaune en 2013/2014. Il a permis de dresser un état initial des espèces présentes et de rédiger le document d'objectif pour les oiseaux. Depuis, un suivi annuel des espèces emblématiques est coordonné par la LPO Savoie qui mobilise son réseau de naturalistes bénévoles.

LE FAUCON PÈLERIN espèce emblématique du site

La présence du faucon, est connue sur 15 sites dont 10 dans le site Natura 2000. En 2016, 24 faucons pèlerins ont été observés. En 2022, 10 sites sont occupés avec des jeunes à l'envol. En 2024, la réussite de reproduction des couples connus est plutôt faible avec plusieurs échecs et un maximum de 2 jeunes par couple (alors qu'il n'est pas rare de voir 3 ou 4 jeunes par couple pour le pèlerin).

Le succès de reproduction de cette espèce reste donc fragile et à suivre en lien avec les perturbations des activités humaines. La LPO Savoie a coordonné l'organisation de 7 suivis participatifs pour cette espèce : élus locaux, adhérents LPO, parapentistes, agriculteurs..., public éclairé ou néophyte encadrés par les bénévoles LPO.



Faucon pèlerin et son jeune. illustration Joel Valentin.

Vers une installation de L'AIGLE ROYAL?

Un couple est établi sur le secteur de la Dent du Chat depuis quelques années mais n'a pas encore réussi à nicher avec succès. Cela peut prendre quelques années pour les nouveaux couples.



Comptage participatif du faucon pèlerin sur le site du Murgeret à Nances.



CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC

En 2014 un complément d'inventaire a été réalisé par la LPO pour le Circaète Jean-le-Blanc.

L'Avant pays est un site de nidification pour 2 à 3 couples et un terrain de chasse pour 4 à 6 couples de circaète. En 2017, 2 nids ont été localisés précisément. Les effectifs semblent être stables sur le site, soit 10 à 12 % des effectifs nicheurs de Savoie

HIBOU GRAND DUC

5 à 7 couples de grand-duc nichent dans le site ou à proximité immédiate. Les couples font l'objet d'un suivi plus ou moins régulier. Dans l'ensemble, à l'échelle du site comme à l'échelle régionale, l'espèce ne semble plus menacée mais différents facteurs ont une influence sur la dynamique de populations : dérangements, aménagements des falaises ou encore réseaux de transport (mortalité sur réseau routier et électrique).



→ Interlocuteur LPO pour le suivi pèlerin

xavier.biro-colomb@lpo.fr

ACTION «BIODIVERSITÉ» SUR L'EXPLOITATION

L'ALOUETTE LULU

favoriser son maintien en lien avec les milieux agricoles

Espèce en danger en Savoie, l'alouette lulu a fait l'objet d'un inventaire spécifique en 2017. L'Avant-Pays constitue le «bastion» pour l'oiseau en Savoie. Les données collectées en 2017 confirment l'état défavorable de l'espèce et de ses habitats : rétraction de sa répartition géographique et réduction des effectifs.



Alouette lulu

Pour tenter d'y remédier, le territoire a engagé en 2018 une action de sensibilisation d'exploitants agricoles volontaires pour favoriser l'alouette lulu et l'avifaune des milieux agricoles.

3 secteurs prioritaires ont été retenus :
- Lucey
- Jongieux / Billième
- St-Maurice-de-Rotherens



> 2018/2020 : rencontre, inventaires et préconisations auprès de 3 exploitations volontaires.
> Juillet 2019 : Stand et expo-photo lors du comice agricole de l'Avant-Pays-Savoyard à Nances.

Pie grièche écorcheur, espèce inféodée aux milieux agricoles.

> 2020 : Article « Favoriser les oiseaux sur ses terres » pour la newsletter de la maison des agriculteurs de l'Avant-pays savoyard
> 2021/2022 : rencontres et inventaires avec 3 nouveaux exploitants volontaires



Pratiques favorables aux espèces des milieux agricoles :

- Zéro pesticide
- Maintien de bandes enherbées
- Fauche tardive après juin
- Maintien de buissons isolés dont les buissons épineux (ronciers, églantiers, aubépines)
- Maintien des haies
- Gestion des buissons isolés et des haies entre octobre et janvier - sans épaveuse

www.desterresetdesailes.fr



Contribuez à une meilleure connaissance de ces oiseaux ! En un clic, partagez vos observations sur www.faune-aura.org Merci !



ZOOM SUR

LES MARAIS DE LA CRUSILLE

Deux petits marais, mais les plus importants de Savoie pour la population d'amphibiens (Crapaud commun, grenouille rousse, agile, triton alpestre, triton palmé).

Le marais sud est séparé par une route départementale induisant des écrasements importants en période de migration (février-mars).

Une opération annuelle de sauvegarde a été assurée par Savoie Patrimoine Sauvage et la FAPLA entre 2012 et 2018. Cette opération réalisée en mars mobilisait de nombreux bénévoles pour la pose de filets et la récupération des individus avec des seaux. En mars 2013, ce sont près de 4500 individus qui ont été sauvés de l'écrasement.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=HP0uw0aWXPm>

4 zones principales de passage ont été repérées sur près de 300 mètres.



Filets de protection contre l'écrasement.



A l'automne 2019, le Conseil départemental de Savoie a construit sur ce site un passage à petite faune destiné à se substituer aux actions bénévoles de ramassage réalisés pendant une décennie. Les travaux ont consisté à la réalisation de caniveaux bétons et à la pose de profils permanents de canalisation. Il a fallu

acquérir du foncier pour pouvoir poser l'ouvrage.

Après aménagement on constate une quasi absence d'écrasements lors de la migration de fin d'hiver 2021 et l'observation de plusieurs centaines de pontes de grenouilles agiles à l'intérieur du site au printemps 2021.



ZOOM SUR

LES MARAIS DE LAGNEUX

40 ans de marathon technique, administratif et financier

Ce site fait l'objet d'un projet de renaturation initié dans les années 1980, suivi d'une longue phase de maîtrise foncière ayant aboutie à une propriété communale sur plus de 50 ha.

Le site de 83 ha, constitue aujourd'hui l'une des plus grande zone humide du département. Le projet porté par la commune de Yenne devait répondre à une double vocation écologique et touristique.

La renaturation écologique

Avant : un habitat dégradé sur tout le site; une faible diversité d'espèces et majoritairement invasives (solidage) et un réseau aquatique réduit à des fossés de drainage.

Après : plus de **220 espèces et habitats nouveaux** dont 71 menacés.

mais aussi des menaces : 😞

- Une mortalité des roselières...
- Une eutrophisation généralisée
- Une prolifération de la perche soleil
- Le développement de cyanobactéries

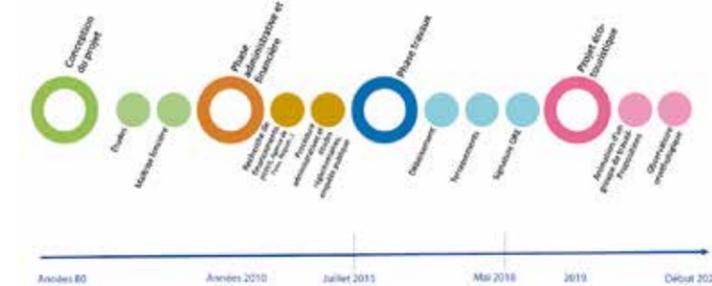
L'accueil du public

En 2021-2022 une concertation a été animée pour la mise en place d'un projet éco-touristique : découverte naturaliste et sensibilisation autour du thème des zones humides.

Cette même année, la commune a aménagée un parking et un observatoire pour les oiseaux.

Le Cen et le SMAPS se sont mobilisés pour ancrer le site dans son bassin de vie; ce travail a permis d'élaborer 8 fiches actions. Il est aujourd'hui stoppé par un obstacle administratif de régularisation des travaux sur fond de désaccords locaux.

Le site fait l'objet d'un contrat d'Obligation Environnementale entre la commune de Yenne et le Cen Savoie (2018-2048)



LES LACS DE CHEVELU ET LA MÉLINE

un site phare du site Natura 2000

Les lacs de Chevelu font parti des espaces naturels gérés par le Cen Savoie se prêtant le plus à l'accueil des publics. 2 petits lacs, des paysages d'une grande qualité avec une mosaïque de milieux : 30 écosystèmes différents. Une activité touristique est présente avec une plage aménagée et des pratiques de pêche et promenade toute l'année. En 2016-2017, une étude a permis de définir des actions de valorisation et leur fonctionnement.

- › Ne pas étendre les zones aménagées
- › Améliorer les équipements existants
- › Faire mieux mais pas nécessairement plus

21 propositions d'actions et quelques réalisations :
épuration du mobilier sur la base de loisirs, articles dans le bulletin communal, aménagement d'un belvédère, journée de surveillance...

2017 : Révision de l'APPB

2018-2020 : Aménagement de 4 pontons pêche par la fédération pour éviter les dégradations sur les berges. Plaquette d'information pour les usagers du lac.

2021 : Suppression de 40 points de pêche sauvages, renouvellement de la signalétique de l'APPB.

2023/2024 : Création d'un observatoire des lacs par le Cen Savoie. (Plan de relance de l'Etat). Edition d'une plaquette et d'un poster de valorisation de l'APPB.



Un écrin de nature,

préservé par ses habitants

qui offre à tous la liberté

de rencontrer un écosystème fragile et unique

pendant les 4 saisons

Le site a fait l'objet d'une journée annuelle de surveillance avec l'OFB et les gardes pêche. Les deux gardes de pêche particuliers, par le rôle qu'ils exercent et de par leur présence régulière, contribuent activement au respect de la réglementation prise pour protéger l'APPB.



Une visite virtuelle permet de mieux comprendre les enjeux du site et d'appréhender ses parties «invisibles»!

<https://visites-virtuelles.cen-savoie.org/CHEV.html>



Ce site reste complexe avec de nombreux acteurs et de forts enjeux écologiques. Il mériterait de pouvoir bénéficier de l'animation d'un sous-comité de site.



ZOOM SUR

LA RÉSERVE NATURELLE REGIONALE DU LAC D'AIGUEBELETTE

La Communauté de communes du lac d'Aiguebelette et le Cen Savoie sont co-gestionnaires de la Réserve. Ils élaborent et mettent en œuvre le plan de gestion. Il gère notamment l'accueil et l'information du public, les suivis scientifiques, la réalisation d'actions de génie écologique, la surveillance et les missions de police de l'environnement... Natura 2000 intervient donc marginalement sur ce site, la Réserve étant un outil efficace pour gérer les enjeux de biodiversité.

Principales menaces/pressions pesant sur le site :

- Dérèglement des fluctuations naturelles des niveaux d'eau
- Dérangements et artificialisation des berges liés aux activités de tourisme
- Arrêt des activités agricoles extensives entretenant les prairies humides
- Développement d'espèces végétales invasives
- Dépôt d'ordures et divers matériaux

Parmi toutes les actions depuis 2015, on peut noter :

- la restauration et l'agrandissement du piquetage des roselières aquatiques : protection contre la fréquentation humaine.
- la restauration du marais de Lépin-le-lac, du marais du Gua et de St-Alban-de-Montbel
- la limitation des manifestations sportives
- la lutte contre les foyers de renouée du japon



Marais de Lépin après restauration



Le 6 mars 2015, la Réserve est officiellement créée et intègre le réseau des 17 réserves régionales. Elle labelise une volonté historique de préserver le lac.

Quelques rappels :

2001 : 1^{er} plan de gestion pour l'APPB des marais

2006 : intégration dans le zonage Natura 2000

2012 : actualisation de la cartographie des habitats

2013/14 : révisions du plan de gestion pour les roselières et marais

Avec plus de 60 espèces menacées et une vingtaine de milieux naturels, le périmètre de la RNR renferme un riche échantillonnage d'influences biogéographiques, allant des milieux aquatiques de plaines en contexte préalpin jusqu'aux milieux thermo-xérophiles sous influence méditerranéenne. La zone forestière d'altitude est située sur le parcours des mammifères transitant par le massif de l'Epine pour se déplacer entre le Jura et la Chartreuse.



Piquetage des roselières



Milieux rupestres des Côtes de Nances

Le Comité consultatif de la Réserve

C'est l'organe central du processus de concertation. Ce comité consultatif oriente et propose auprès de la Région la politique de gestion de la réserve. Il rassemble les différents acteurs locaux du site (propriétaires, représentants des usagers, collectivités territoriales, services de l'Etat, associations de protection de la nature et personnalités scientifiques). Il est composé de représentants de 46 structures différentes.

VALORISATION PÉDAGOGIQUE SUR LES SITES



2012 - Panneau d'information sur la grotte de la Glacière, St-Christophe-la-Grotte



2012 - Panneaux d'information sur les milieux forestiers Natura 2000. Musée lac & Nature - Lépin-le-lac



2017- Panneau d'information sur les pelouses sèches des Côtes Vieilles à Yenne



2021-2022 - Massif de la Charvaz Site du Mollairon Maître d'ouvrage : Commune de Billième - Itinéraire de randonnée du «Mont de la Charvaz»



2023 Site de St-Romain : Valorisation du Rhône et du marais de Lagneux. Maître d'ouvrage : Commune de Jongieux (Stage Elena SAGOLJ) - Financement : Région et CD73)



2024 Panneaux d'identification pour l'observatoire ornithologique de Lagneux



< 2024 Marais des Grands Champs, CC du lac d'Aiguebelette Itinéraire de randonnée et trail. (Opération avec le département de la Savoie)

ACTIONS DE CONCERTATION

Les forêts communales



Zonage Natura 2000 occupé par des forêts communales : 955 ha, dont Billième 124 ha, St-Christophe 118 ha, La Balme 110 ha, Attignat-Oncin 103 ha.

Un réseau d'**îlots de sénescence** est développé par l'office nationale des forêts. Il s'agit de préserver des secteurs en les laissant en libre évolution naturelle. Ils favorisent la présence de bois mort sur pieds et au sol, une formidable richesse en terme de biodiversité : présence d'insectes, habitat pour les chauves-souris... Par souci de sécurité et de tranquillité, ces espaces sont situés à l'écart des zones de chemins balisés. Un triangle inversé marque la délimitation de ces îlots.

La forêt est également un lieu privilégié de détente, de loisirs et de découverte. En 2023, 10 panneaux de sensibilisation ont été installés aux points d'accès du massif du Banchet et de la Crusille en lien avec l'Agence Française pour la Biodiversité. Un rappel des principales règles complété par une journée annuelle de police de l'environnement au début du printemps.



2023 : Fermeture définitive d'un chemin de randonnée en proximité immédiate du marais des lacs de Chevelu. Une déviation a été mise en place permettant de valoriser le nouvel équipement pédagogique dominant le site des lacs et marais de Chevelu.



La forêt occupe une grande partie du site Natura 2000. Ce sont en majorité des forêts communales en gestion par l'Office nationale des Forêts. Les plans de gestion de ces forêts sont révisés régulièrement et prennent en compte les préconisations du document d'objectif. En 2013, des échanges spécifiques ont concerné la gestion des affouages. La cartographie plus fine des habitats forestiers (nouvelles méthodes CorinLandCover) permet de mieux cibler ces zones d'affouages.

Les communes doivent étudier la possibilité de limiter le volume attribué à chaque affouagiste, moyen d'inciter à l'utilisation de modes de combustion modernes à faibles rejets. La renaturation des plantations résineuses par régénération naturelle feuillue doit être favorisée.

Un effort de sensibilisation doit cependant être porté sur la forêt privée soumise à la pression des producteurs de bois énergie.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

- Des actions de sensibilisation aux espaces Natura 2000 ont été proposées aux habitants du territoire puis concentrées auprès des établissements scolaires à partir de 2019.

- > **6 comptages participatifs faucon pèlerin** : 206 participants
- > **11 visites nature** : 155 participants
- > **5 programmes d'animations scolaires** : 383 élèves (écoles et collèges). 3 séances par classe.



St-Paul-sur-Yenne – Animation grand publique « papillons » – France Nature Environnement

Parmi tous les sites, ceux se prêtant le plus à l'accueil du public sont :

- Les lacs et marais de St-Jean-de-Chevelu
- Le marais de Lagneux
- Les pelouses sèches des Côtes Vieilles (Yenne)
- Le Pré Guicherd et le marais de la gare (Lépin-le-lac)
- Le marais du Col de la Crusille (Novalaise)
- Le marais des Rives (St-Maurice-de-Rotherens)

Exemples d'animations avec les scolaires :

sac mystère, découverte à l'aveugle, temps d'écoute, observation de la faune, création «land'Art» avec la nature, pause dessin d'observation, observation de détails, jeu de rôle...

En 2013, le CEN s'est doté d'une stratégie sur l'accueil des sites naturels qu'il gère. La CCLA a notamment été formée pour faire vivre une mallette pédagogique sur la gestion des zones humides sur le territoire de l'Avant pays savoyard.

Nos partenaires d'animation :

- Anne-Cécile DUBOIS et Léa ABRY (France Nature Environnement)
- Marion SERRASSET (Rando DAHU - Accompagnatrice moyenne montagne)
- Sébastien DURLIN (SEVE) - Guide naturaliste indépendant.



SENSIBILISATION DES USAGERS

Les pratiques d'activités de pleine nature se développent, parfois sans connaissance des enjeux et des impacts sur la biodiversité et les milieux. L'enjeu de sensibilisation est important sur tous les sites. Le site a pu mener des actions de concertation et de sensibilisation des pratiquants ou prestataires d'activités, notamment pour les activités d'escalade et le parapente.

ESCALADE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
MONTAGNE ESCALADE



- 2014** : pose de panneaux d'interdiction temporaire sur la falaise de l'Infernale (La Balme)
- 2016** : information sur le panneau du site d'escalade de Haut-Somont à Yenne
- 2017** : veille pour un projet d'aménagement de voies d'escalade sur le site du Banchet (abandonné)
- 2021** : inventaire des voies équipées sur les falaises. Déséquipement d'une voie près du col du Banchet.

- 2023** : inventaire et diagnostic des enjeux liés au site d'escalade de la Balme
- 2024** : installation d'un panneau avec sensibilisation des grimpeurs sur le site de la Balme
> projet d'animation sur site entre grimpeurs et naturalistes
> **PRINCIPE D'UNE INTERDICTION D'AMÉNAGER TOUTE NOUVELLE VOIE SANS CONCERTATION**

VOL LIBRE



Création de bulles de quiétude pour permettre la reproduction des rapaces : www.biodiv-sports.fr



2014 : participation à la fête du club des Ailes du Lac. Edition d'un document de sensibilisation : «Vol libre et rapaces, le ciel en partage»

- 2016** : panneaux de sensibilisation sur les décollages de vol libre de Provinces et du Banchet.
- 2022** : inauguration du site de vol libre du Mont du Chat et action de sensibilisation
- 2024** : Echanges avec l'école de parapente de Novalaise et le club des Ailes du lac pour tenir compte d'une bulle de quiétude à proximité de l'atterrissage du lac d'Aiguebelette. Présentation des rapaces rupestres lors de l'assemblée générale du club en janvier 2025.

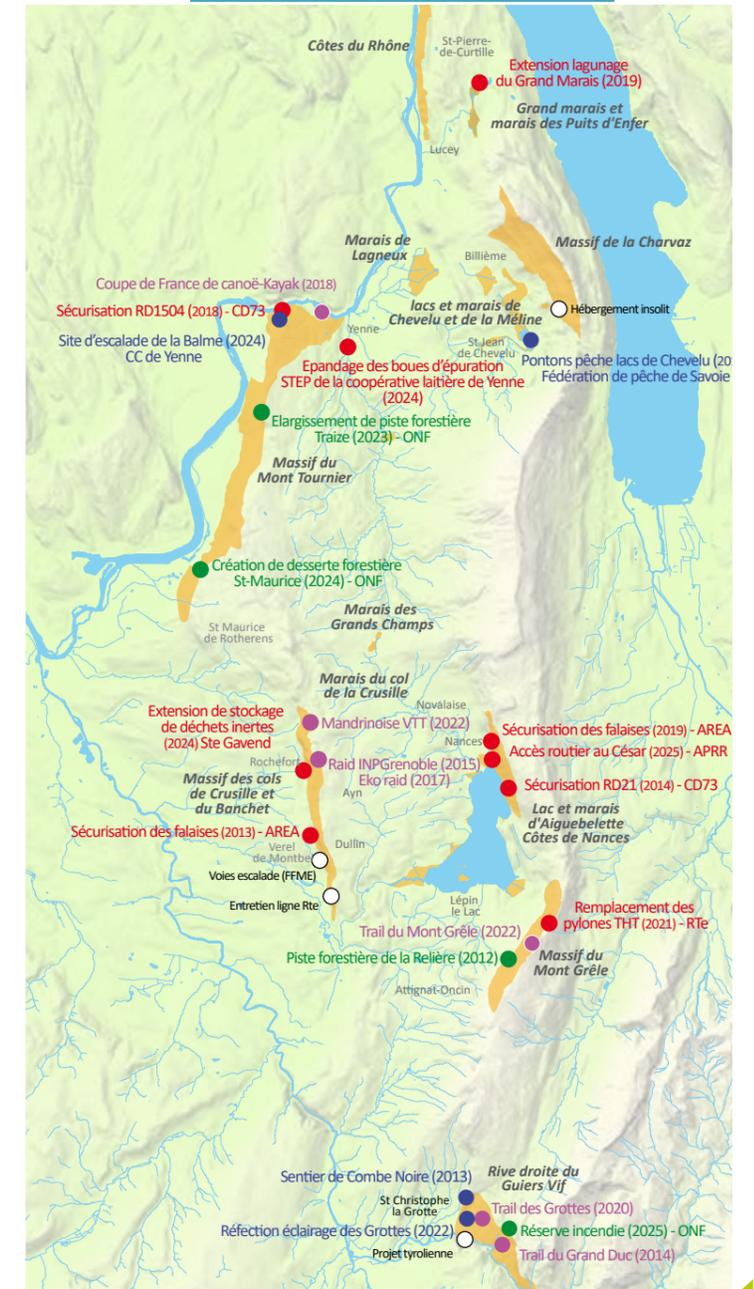
VEILLE ET PRÉVENTION

Les évaluations d'incidence Natura 2000

La veille sur les projets/manifestations à l'intérieur ou en proximité du site Natura 2000 donne lieu à la rédaction d'évaluations d'incidences. L'évaluation vise à orienter le porteur de projet vers la notion d'«effet non significatif». Cette carte localise des exemples ayant fait l'objet d'évaluation ou de veille sur projets. On pourrait citer également les évaluations réalisées par les courses cyclistes tel le Dauphiné Libéré (2015-2018...); le Tour de France, le Rhône Alpes Isère Tour (2019)... Les évaluations portant sur des travaux conséquents permettent souvent d'améliorer la connaissance sur les milieux et espèces en proximité. On observe une habitude prise par les porteurs de projets sur la réalisation de ces évaluations avec des mesures correctives associées.



EXEMPLES D'ÉVALUATIONS (non exhaustif)



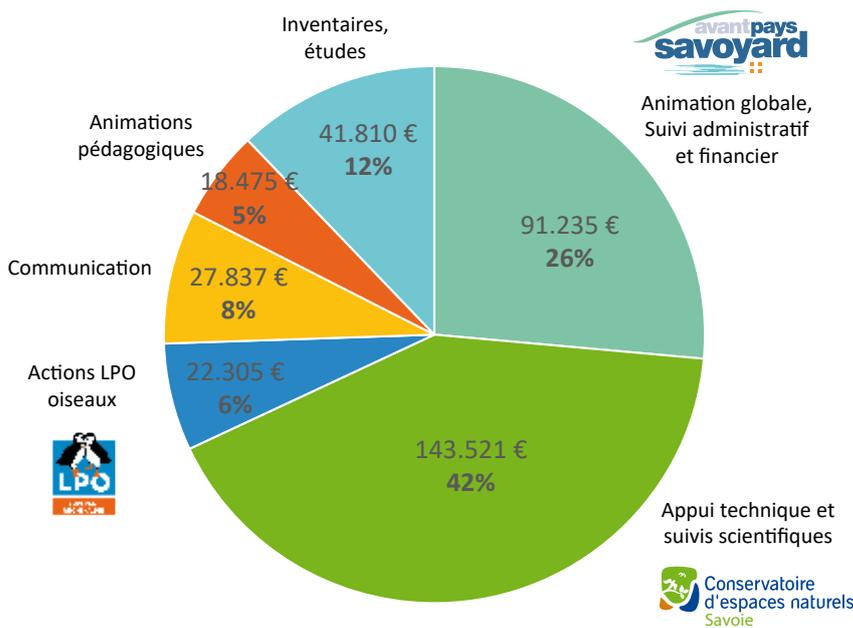
Quelques points de vigilance

- > **Retournement de 3ha de prairie humide** sur le site du marais des Lagneux en 2015/2016.
- > **Destruction de forêt de pente** au niveau de la carrière de Champagnoux
- > **Équipements sauvages de voies d'escalade** sur le secteur de la Balme et Champagnoux.
- > **Développement des animations** sur le site touristique de St-Christophe-la-Grotte
- > Développement des pratiques d'activités de pleine nature et de manifestations sportives

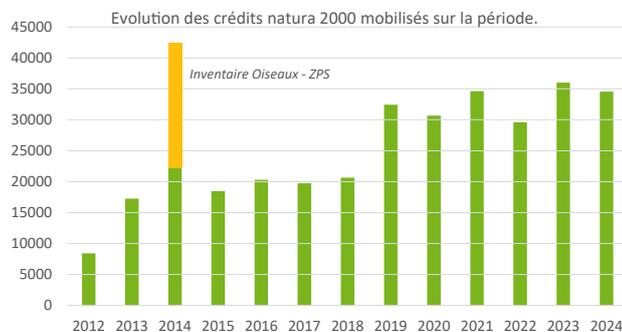


© M. Bouron - CEN 73

Répartition du budget mobilisé de 2012 à 2024 pour le site Natura 2000



345.000 € de crédits Natura 2000 mobilisés



PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX À VENIR ?

- Financement pour la maîtrise foncière de pelouses sèches, les travaux d'entretien des milieux ouverts (prairies humides et pelouses sèches)
- Hiérarchisation et financements des suivis scientifiques
- Financement du CEN pour les espaces naturels qu'il gère (animation locale, actions scientifiques, travaux d'entretien des milieux).
- Bilan de l'état de conservation des espèces et habitats et mise à jour du document d'objectifs
- Appui à la dynamique locale existante autour des lacs de Chevelu
- Communication sur les travaux de restauration hydraulique du marais des Rives (2025/2026)
- Changement climatique : diagnostic sur les espèces/habitats susceptibles d'être impactés négativement et proposition d'actions pour leur conservation.
- Appui aux actions d'amélioration de l'ancrage territorial du marais de Lagneux
- Appui à la dynamique locale existante autour des lacs et marais de Chevelu
- Lien avec les politiques connexes : RNR, GEMAPI, PNR Chartreuse, Espaces naturels sensibles

Un remerciement particulier aux principaux animateurs et interlocuteurs techniques : Christophe Maurel, Félicie Bonte (SMAPS) Manuel Bouron; Christine Garin; Marc Pienne, Philippe Freyrier (Cen Savoie); Sylvain Ducruet et Christian Fauges (ONF) Anne-Cécile Dubois (France Nature Environnement); Caroline Druesne et Xavier Birot-Colomb (LPO Savoie) et aux présidents successifs du Comité de Pilotage : Roger Villien; Patrick Million Brodaz, André Bois, Patrick Rouland